

CONVOCATION

Nous vous convions à l'ASSEMBLEE GENERALE de Villiers Sport & Culture qui se tiendra le :

Vendredi 5 décembre 2025
à 20 h 00
à la Maison du Temps Libre (rue de la Source)

Ordre du jour :

- ◆ Rapport moral et d'activité
- ◆ Rapport financier
- ◆ Budget prévisionnel
- ◆ Approbation des comptes
- ◆ Renouvellement du Conseil d'Administration
- ◆ Questions diverses

Nous vous rappelons que l'Assemblée Générale :

- Permet de nous faire part de vos remarques et de vos suggestions.
- Permet d'élire les représentants des adhérents au Conseil d'Administration et d'être élu à cette instance.
- Pour rappel, **membre de droit** : chaque activité est représentée au conseil d'administration par le responsable d'activité. Celui-ci peut se faire remplacer pour l'AG par un membre de son activité.
- A ces derniers peuvent s'ajouter 9 **membres actifs** maximum.

Adhérents	Elus en	Jusqu'en	Observations
Marie	Douveau	2022	2025
Pascale	Bonnouvier	2022	2025
Michel	Thomachot	2023	2026
Aurélie	Flèche	2024	2027
Christian	Sanyas	2024	2027
Elisabeth	Sanyas	2024	2027

- Pour la saison 2025/2026, il y a **5 postes à pourvoir** comme membre actif pour un mandat de 3 saisons.
- Si vous souhaitez vous présenter, merci de déposer votre candidature **avant le jeudi 27 novembre 2025** par mail à contact@villiers-sport-culture.fr ou par courrier (boîte aux lettres VSC Cour de la Ferme).

Candidatures éligibles : Le candidat, à jour de ses cotisations, doit répondre à l'un des critères ci-dessous :

- Etre un adhérent de plus de 16 ans révolus le jour de l'assemblée
- Etre parent d'un enfant adhérent de moins de 16 ans.

Si vous ne pouvez assister à cette réunion, vous pouvez donner un pouvoir écrit (voir ci-dessous) à un autre adhérent, qui votera en votre lieu et place.

Amicalement.
Le BUREAU

CANDIDATURE

Je présente ma candidature à l'élection du Conseil d'Administration de Villiers Sport & Culture

NOM Prénom

Signature

POUVOIR

Je soussignéadhérent à Villiers Sport & Culture, donne pouvoir à
M..... pour me représenter lors des votes de l'Assemblée Générale du 05 décembre 2025.

Fait à Villiers, le

Signature